

MOUVEMENT 2026
VAGUE 3 : RECRUTEMENT POSTES A PROFIL

Appel à candidatures	Dépôt des candidatures	Commissions	Résultats
Mercredi 18 mars 2026	Du mercredi 18 au dimanche 22 mars 2026	Du mardi 24 au vendredi 27 mars 2026	À partir du Mercredi 1 ^{er} avril 2026

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un CV (sous format document avec intitulé poste et NOM-PRENOM - mentionnant impérativement les coordonnées téléphoniques) exclusivement **par courriel** (**indiquer dans l'objet du mail le poste demandé**) à

24.mvt1d@ac-bordeaux.fr

POSTES		ETABLISSEMENTS	FICHE
Conseiller/ Conseillère pédagogique départemental/e EPS 1er degré	1	DSDEN de la Dordogne	<u>1</u>
Mission PPMS unifié	1	DSDEN de la Dordogne	<u>2</u>
Accompagnement quartiers politique de la ville	1	IEN – PERIGUEUX NORD- EPU EUGENE LE ROY COULOUNIEUX CHAMIER	<u>3</u>
Enseignant sur dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans	1	IEN – PERIGUEUX SUD E.E. PU Joliot CURIE de Boulazac Isle Manoire	<u>4</u>
Enseignant sur dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans	1	IEN – SAOD E.M. PU MONTPON MENESTEROL	5

Conseiller/ Conseillère pédagogique départemental/e EPS 1er degré

Présentation du poste :

Sous l'autorité directe de l'inspectrice d'académie, directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale (IA-DASEN), en liaison étroite avec l'ADASEN, le/la conseiller(e) pédagogique départemental(e) participe à la mise en œuvre des orientations nationales ainsi que du programme de travail académique et départemental.

Il/elle travaille étroitement avec la directrice académique adjointe, l'Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) pilote du groupe EPS, l'Inspecteur de l'Éducation nationale adjoint pour le premier degré, le chargé de mission Éducation artistique et culturelle, les représentants du sport scolaire (USEP et UNSS), le SDJES et les partenaires du monde du sport. Le/la conseiller(e) pédagogique départemental(e) EPS a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'IA-DASEN (information, conseil, aide à la décision), qu'auprès des acteurs à différents niveaux (circonscriptions, écoles, partenaires...).

En appui de sa lettre de mission, il/elle rend compte à l'IA-DASEN de son activité dans un rapport annuel qui comprend un bilan ainsi qu'une proposition d'évolution de ses missions.

Il/elle est amené(e) à représenter la directrice académique ou ses adjoints dans des instances ou réunions en lien avec les dossiers qui lui sont confiés. La fonction de conseiller pédagogique nécessite une grande loyauté institutionnelle, un sens du dialogue et des responsabilités.

Missions :

Le conseiller pédagogique départemental, conseiller technique de l'IA-DASEN, assure une veille pour l'IA-DASEN sur les questions inhérentes à l'EPS dans le département.

Veiller – conseiller – élaborer

- Veiller au respect des règlements spécifiques à l'éducation nationale (équipements, installations, taux d'encadrement lors des sorties ou autres manifestations),
- Conseiller l'IA-DASEN pour le développement de l'éducation physique et sportive (EPS) dans le 1er degré, et soumettre des propositions, en apportant son expertise dans le domaine didactique, pédagogique et réglementaire
- Collaborer au pilotage du groupe départemental en EPS aux côtés de l'IEN chargé du dossier et coordonner l'équipe départementale EPS,
- Conseiller et élaborer les conventionnements « Allégement du temps scolaire d'élèves de cycle 2 et 3 en vue de la mise en place d'une section performance » pour des élèves inscrits sur le registre « Maison Régionale de la Performance » (aide au projet, évaluation...),
- Conseiller et élaborer les conventions départementales, déclinaison des écrits nationaux ou académiques, avec tous les partenaires qui co-interviennent dans le temps scolaire.
- Veiller à la qualification et l'agrément des « artistes », (répertoire départemental) et conseiller sur l'élaboration des conventions départementales en EAC Danse et Art du Cirque
- Conseiller et élaborer le partenariat avec la préfecture sur la Mission sécurité routière.
- Veiller à la mise en œuvre des classes bleues AAQ, sur le département en collaboration avec les MNS Chef de bassin - Service piscines et le SDJES,
- Accompagner le COPIL SRAV et le COPIL natation (JAN) en collaboration avec différents partenaires (SDJES-USEP-UNSS-PEPS),
- En lien avec l'IEN mission EPS, concevoir et piloter des projets éducatifs et sportifs en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs du monde sportif (CDOS, DDCS, comités et clubs sportifs).

Former et accompagner l'individu et le collectif dans les pratiques professionnelles

- Former et accompagner les CPC en charge de l'EPS sur l'instruction des demandes d'agrément des intervenants extérieurs bénévoles ou rémunérés, à l'école en E.P.S,
- Accompagner et animer le groupe, l'équipe départementale (CPC EPS – Partenaire SDJES natation et SRAV - délégués USEP – PE représentant USEP – Prof EPS ENSPE) pour l'enseignement de l'EPS à l'école primaire,
- Accompagner l'élaboration de la politique départementale en liaison avec les partenaires locaux (réunions, conventions, agréments),
- Former les professeurs des écoles et différents intervenants aux gestes professionnels du partenariat pour une co-intervention réussie au service de l'action éducative de l'école,
- Accompagner la mise en œuvre des parcours sportif (labélisation G2030), santé, artistique et culturel (membre du groupe départemental EAC) suivi des projets dont le thème est la danse ou les Arts du Cirque) à l'échelle départementale,
- Former et accompagner les PE dans la mise en œuvre des parcours EAC Danse et Arts du Cirque, et sur l'utilisation d'ADAGE,
- Participer, avec l'accord de l'IA-DASEN, à des missions ou des groupes académiques (G2030, SRAV, Natation, USEP) permettant d'apporter un éclairage et une expérience complémentaire aux actions départementales,
- Accompagner et valoriser les innovations pédagogiques dans le département, les rencontres sportives USEPIENNES,
- Participer aux jurys de concours auxquels il/elle est convoqué(e).

Mettre en œuvre, animer/ Produire /Innover

- Produire et diffuser les documents et les informations nécessaires aux CPC en charge de l'EPS ainsi qu'organiser les actions de formations qui leurs sont destinées (production de documents et d'outils pédagogiques),
- Impulser des projets pédagogiques d'envergure départementale en relation avec les partenaires de l'école, en particulier avec l'USEP dans le cadre de conventions nationales. En assurer le suivi et l'évaluation,
- Participer à la réflexion et l'aide de la mise en œuvre des parcours éducatifs (culturel, sportif, santé et citoyen) ;
- Impulser et animer « Danse à l'école » à Périgueux et Bergerac
- Intervenir sur les actions de formations du PDF en qualité de formateur, seul ou avec des partenaires, et de participer aux animations pédagogiques à la demande des circonscriptions
- Participer à la formation initiale des professeurs des écoles (T1-T2 Contractuels) en lien avec les Professeurs EPS de l'INSPE,
- Initier des propositions et actions dans une perspective interdisciplinaire en établissant des liens fonctionnels avec les conseillers pédagogiques des autres champs disciplinaires,

Compétences attendues

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement ;
 - Actualiser régulièrement ses connaissances ;
 - Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service et des responsabilités ;
 - Faire preuve de bonnes qualités d'écoute, d'analyse, d'initiative et d'organisation ;
 - Savoir communiquer à l'oral pour affirmer les choix institutionnels et aider à la formalisation des pratiques ;
 - Faire preuve de qualités relationnelles, de diplomatie et de discrétion ;
 - Maîtriser l'outil informatique et les plates-formes de formation ;
- Le ou la CPD EPS 1er degré a une parfaite connaissance :
- De l'enseignement de l'EPS (solides connaissances didactiques et pédagogiques) ;
 - Du premier degré et de l'environnement éducatif de l'école.

Conditions d'exercice

- Cette mission est incompatible avec un exercice à temps partiel.

Modalités de candidature

Voir modalités sur l'appel à candidature.

Pour tout renseignement sur ce poste, les candidats pourront s'adresser à monsieur J.L. ALAYRAC, A-DASEN.

Mission PPMS unifié – DSDEN 24

Contexte

La Circulaire du 8-6-2023 précise que l'élaboration des PPMS (nouveau format unifié) s'effectuera en DSDEN. À cet effet un professeur des écoles est recruté pour assurer cette mission spécifique.

Descriptif de la mission

Le professeur des écoles recruté sur ce poste devra accompagner les écoles pour unifier les PPMS attentat-intrusion et risques majeurs dans la nouvelle maquette établie par le Rectorat de Bordeaux.

Il élabore le PPMS sur la base des menaces et des risques naturels et technologiques identifiés, à la faveur d'un échange avec la municipalité ou l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et d'une consultation du directeur d'école. Les étapes préfigurant l'élaboration du PPMS unifié dans les écoles sont décrites dans la circulaire du 8-6-2023.

L'enseignant recruté accompagne les directeurs d'école dans la sécurisation des personnes et des biens et s'assure de l'effectivité des mesures de sécurisation.

Le professeur des écoles recruté travaillera en collaboration avec le groupe des conseillers prévention de circonscription afin de partager les informations importantes permettant la mise en œuvre des nouveaux PPMS. Il collaborera également avec l'équipe mobile de sécurité.

Objectifs :

- Mettre à jour les PPMS des écoles publiques du département dans le cadre du PPMS unifié.
- Suivre la mise en œuvre des exercices PPMS des écoles : respect des délais et du nombre d'exercice - suivi des comptes rendus d'exercice

Compétences demandées :

- connaissances et intérêt sur les volets sécurité des personnes et des biens ;
- capacité à travailler en équipe (directeurs d'école, communes, EMS, etc.) ;
- maîtrise globale de l'informatique (saisie des PPMS dans la matrice Word, copies d'écrans, insertion de photos, géolocalisation, etc.).

Descriptif du poste

Placé sous l'autorité de l'Inspectrice d'académie, directrice des services de l'éducation nationale, le professeur est nommé à titre provisoire avec une priorité de retour sur le poste si le service effectué remplit les objectifs liés à cette mission.

Cette mission est prévue pour une durée d'un an, renouvelable.

Lieu d'exercice DSDEN 24

Modalité de recrutement

Entretien devant une commission départementale composée de Madame l'inspectrice d'académie, directrice des services de l'éducation nationale ou son représentant, du conseiller prévention de la DSDEN et d'un membre de l'équipe mobile de sécurité.

Conditions d'exercice

- Exercer à temps complet
- Traitement Éducation Nationale selon le grade et l'échelon.
- Les horaires sont arrêtés sur la base réglementaire de 1607 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter l'équipe mobile de sécurité l.ems24@ac-bordeaux.fr

**Accompagnement quartiers politique de la ville
Lieu de rattachement : IEN Périgueux Nord**

PRESENTATION DU POSTE

Rattaché administrativement à l'école primaire Eugène Le Roy de Coulounieix Chamiers, ce poste à plein temps se déploiera uniquement sur cette école.

Renforcer et améliorer au bénéfice de chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux en cycle 2.

L'enseignant travaillera en lien direct avec l'équipe de circonscription et l'équipe enseignante de l'école.

L'étroite collaboration avec l'équipe enseignante du CP au CE2 visera la consolidation des compétences du socle commun pour tous les élèves à leur entrée en cycle 3.

Sa mission sera d'impulser et d'accompagner les projets pédagogiques dans le domaine des mathématiques et du français.

Le dispositif sera piloté par l'IEN (circonscription de Périgueux Nord)

MISSIONS

L'enseignant intervient prioritairement en CP, CE1 et CE2 selon des modalités arrêtées avec l'IEN de la circonscription. Celles-ci pourront évoluer en cours d'année.

Un emploi du temps sera ainsi construit en veillant à limiter les champs d'action pour ne pas risquer de se disperser.

En exerçant dans ces conditions, l'enseignant impulsera des actions de liaison inter-cycles (GS -CP - cycle 3) et participera activement à l'ajustement des exigences pour que le parcours des élèves soit le plus fluide possible.

Il contribuera à l'analyse des résultats aux évaluations nationales. Cette exploitation conduira au choix des sous-domaines en mathématiques et en français devant faire l'objet d'une vigilance.

L'enseignant s'engage auprès de l'équipe enseignante dans des actions pédagogiques innovantes : varier les modalités de travail, classe entière, groupes de compétences...

Il intègre les actions de formation départementales et les accompagnements de circonscription qui permettent de faire évoluer les pratiques pédagogiques pour une meilleure efficacité des apprentissages des élèves (constellations).

COMPÉTENCES DEMANDÉES

- Avoir une bonne connaissance de la didactique des fondamentaux.
- Connaître les processus d'apprentissages.
- Connaître les attendus des différents niveaux du cycle 2.
- Contribuer à la continuité inter et intra cycle.
- Avoir des capacités relationnelles pour faciliter la communication dans les équipes
- Contribuer à l'évaluation des élèves avec les enseignants titulaires et le RASED.
- Être capable de travailler en équipe et de s'adapter à différentes modalités de travail
- Être capable de pratiquer la co- intervention et le co-enseignement en classe
- Faire preuve d'initiative et de créativité.
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Exercer à temps complet.
- Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon.
- Les horaires sont arrêtés sur la base réglementaire de 1607 heures.

Enseignant dans le dispositif TPS de l'école Joliot CURIE de Boulazac Isle Manoire

Placé sous l'autorité de l'inspecteur de la circonscription Périgueux sud, l'enseignant est affecté sur l'école primaire dans laquelle le dispositif de scolarisation est implanté.

Ce dispositif vise à scolariser les enfants de moins de trois ans afin de leur garantir une acquisition précoce du langage oral, en les confrontant aux premières expériences collectives.

L'équipe éducative évoluant au sein du dispositif se doit d'identifier finement les besoins spécifiques de ces jeunes élèves, veille à porter une attention particulière à la relation aux parents et co-construit le projet de scolarisation individuel.

Missions principales

- Contribuer à créer les conditions d'une première scolarisation réussie :
 - Prendre en compte les besoins spécifiques aux enfants de moins de 3 ans : organiser les espaces et les propositions d'apprentissages et savoir les faire évoluer (en cohérence avec le respect des besoins des enfants pour stimuler les développements sensoriel, moteur, langagier, cognitif et social).
 - Accueillir les enfants et leurs parents à l'école : instaurer un climat de confiance et permettre à l'enfant de développer son estime de soi.
 - Coopérer et travailler en équipe pluri-catégorielle autour de l'enfant.
- Impliquer les parents dans la compréhension des enjeux de l'école et les associer au parcours scolaire de l'enfant par contractualisation et/ou autres modalités à créer.
- Inscrire son action dans le cadre du projet de scolarisation des enfants de moins de trois ans.
- Formaliser les liens avec les structures petite enfance et les structures d'accompagnement à la parentalité.

Compétences mobilisables

- Connaissance du contexte social du public accueilli.
- Capacité à s'inscrire dans un collectif de travail.
- Qualités relationnelles adaptées aux besoins des jeunes enfants et à l'accueil des familles.
- Connaissance des principaux repères du développement physiologique et psychologique de l'enfant de cette classe d'âge (développements sensoriel, cognitif, moteur, social et langagier) et bonne maîtrise pédagogique de l'enseignement du langage oral.
- Capacité au travail en équipe étroite tant avec l'ATSEM de la classe qu'avec l'aide de puériculture (selon le dispositif).
- Capacité à travailler avec des partenaires (acteurs locaux de la petite enfance en particulier).
- Capacité à se former et à innover.

Conditions d'exercice

Afin d'éviter la multiplicité des intervenants auprès des très jeunes enfants, cette mission est incompatible avec un exercice à temps partiel.

Le dispositif est accompagné par l'IEN de circonscription, le directeur de l'école et le projet de scolarisation est évalué chaque année.

Modalités de candidature

Voir modalités sur l'appel à candidature.

Pour tout renseignement sur ce poste, les candidats pourront s'adresser à monsieur J.L. ALAYRAC, A-DASEN.

Enseignant Toute Petite Section de Maternelle – Ecole maternelle de Montpon-Ménestérol - Circonscription de St Astier Ouest Dordogne

DESCRIPTION DU POSTE

Contexte de l'école

L'école maternelle de Montpon Ménestérol fait partie du secteur de recrutement du collège de Montpon Ménestérol.

L'école maternelle se compose de 5 classes. L'IPS de l'école élémentaire est de 91,2.

Une crèche se situe à proximité de l'école maternelle. Cet établissement est géré par la Communauté de Communes Isle Double Landais.

Dans le cadre d'un travail partenarial, le futur projet d'école sera un levier essentiel pour conduire le projet d'accueil spécifique des élèves de toute petite section.

Fonction et missions du poste

Cadre réglementaire : BO du 15 janvier 2013, NOR : MENE1242368C, Circulaire : n° 2012-202 du 18-12-2012

En lien avec le projet d'école et en adéquation avec les objectifs du plan maternelle (Note de service nationale du 10-01-2023), vous construirez et mettrez en œuvre un **projet d'accueil spécifique** pour :

- Enseigner auprès d'enfants de moins de 3 ans ;
- Concevoir en équipe et mettre en œuvre **ce projet de d'accueil spécifique** pour scolariser les jeunes enfants de moins de 3 ans en toute petite section ;
- Assurer les alliances éducatives avec les familles et le partenariat avec les structures petite enfance ;

Ce **projet d'accueil** visera à :

- Aménager le temps et l'espace de façon évolutive ;
- Organiser les enseignements et mettre en place des stratégies pédagogiques adaptées à l'âge des enfants, à leurs besoins et au rythme de chacun ;
- Permettre aux familles de comprendre les attendus de l'école et les apprentissages de leur enfant ;
- Rendre compte des évolutions de chacun des enfants à partir d'observations régulières ;

Vous veillerez à :

- Être un adulte référent bienveillant pour les enfants ;
- Collaborer avec l'ATSEM et organiser son action auprès des enfants dans les documents de préparation ;
- Collaborer avec les partenaires petite enfance ;
- Établir un lien privilégié et de proximité entre l'école et la famille fondé sur la bienveillance, l'accueil, la volonté de faire participer les parents à des activités partagées sur le temps scolaire (ex : Semaine Départementale de la Maternelle) ;

Compétences attendues

- **Savoir :**

- Bonne connaissance du développement de l'enfant et de la théorie de l'attachement ;
- Expérience reconnue en cycle 1 ;
- Bonne connaissance didactique de l'acquisition du langage ;
- Connaissance du contexte social et territorial ;

- **Savoir-faire :**

- Capacité à mettre en œuvre des organisations, des temps et des espaces d'apprentissage adaptés à des enfants de moins de trois ans ;
- Capacité à observer et s'adapter, pour permettre à chaque enfant de progresser en adaptant les réponses pédagogiques et didactiques ;
- Capacité à collaborer avec les différents partenaires de l'école et à mobiliser les partenaires de la petite enfance ;

- **Savoir-être :**

- Qualité de communication et capacité à collaborer avec les différents partenaires et acteurs de l'école ;
- Qualité relationnelle bienveillante avec les jeunes enfants ;
- S'engager dans une démarche de développement professionnel (compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques relatives au cycle 1) ;

Accompagnement :

- Accompagnement du professeur des écoles nouvellement nommé pour la mise en œuvre du projet d'accueil spécifique (rédaction du projet spécifique, visites en classe) .

MODALITE D'AFFECTATION

Affectation à titre définitif.

L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.

ELEMENTS DE REMUNERATION

Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon

MODALITE DE RECRUTEMENT

Entretien devant une commission départementale composée de l'Inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'Éducation nationale ou son représentant, d'un inspecteur de l'Éducation nationale et de la conseillère pédagogique départementale maternelle.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Monsieur Nicolas MARIN (IEN de la circonscription de St Astier Ouest Dordogne) : ce.i-en-st-astier@ac-bordeaux.fr